



Présentation et adoption

à l'occasion du conseil syndical du 21 juin 2024



**Charte du
mieux
vivre
ensemble**





CHARTRE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE DU SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS LSSS-CSN

Retour sur le processus

- Nous, les membres et officiers du STTLSSS-CSN, avons manifesté une ouverture à participer à un atelier de rétablissement du climat de travail impliquant d'en arriver à une meilleure entente dans nos relations au sein du milieu de travail.
- Après avoir fait une rétrospective sur certains enjeux de communication au sein de notre syndicat et effectué plusieurs constats relatifs à divers enjeux relationnels et organisationnels ayant conduit à l'effritement du lien de confiance entre les membres de l'équipe, nous avons décidé de travailler conjointement pour déterminer un cadre de collaboration futur répondant à nos besoins respectifs et partagés.
- À l'issue de l'atelier qui s'est déroulé le 28 juin 2023, nous avons obtenu des résultats significatifs vers l'amélioration de nos relations au travail et avons demandé aux facilitateurs de consigner ceux-ci dans la présente « Charte du mieux vivre ensemble », qui vise à nous guider dans le cadre de nos relations de travail futures.

• *Objectifs de l'équipe*

- Nous souhaitons retrouver un milieu de travail sain, regarder vers l'avant, avoir du plaisir au travail, faire preuve de respect mutuel, prendre soin de chacune de nous, promouvoir une communication efficace et authentique et prévenir et régler nos différends futurs de manière hâtive. Nous nous emploierons toujours à répondre à nos besoins respectifs et partagés :

• *Engagements de l'équipe*

• **Au niveau relationnel**

- Nos constats divergent selon que l'on regarde les choses au niveau des équipes ou au niveau du conseil syndical, mais nous sommes unanimes quant à la volonté de tous d'agir sur nos lacunes. Nous sommes toutes et tous de bonnes personnes, avec de bonnes intentions, et travaillons pour la même cause syndicale.



- **Afin de renforcer l'esprit d'équipe, nous veillerons à :**
- Continuer d'agir sur les conflits du passé non résolus
- La plupart des conflits sont résolus, mais des blessures persistent, ils ne sont pas encore oubliés et nous comprenons que cela peut prendre du temps.
- Nous nous sommes toutefois outillés pour résoudre les conflits et voulons continuer à le faire. Nous sentons déjà une amélioration et souhaitons en tirer des leçons et continuer notre apprentissage.
- Nous nous engageons à faire preuve de davantage d'ouverture et de bienveillance face aux différentes façons de faire et d'agir (i.e. organisation du travail) et porter attention aux perceptions qui peuvent être différentes des nôtres.
- Nous comprenons les effets néfastes d'un climat de travail malsain et nous engageons, dans une situation de désaccord ou de tension, à aller voir la personne directement concernée pour essayer de comprendre son point de vue.

- **Améliorer la qualité et la quantité de nos communications :**
- Nous prendrons garde à communiquer entre nous différemment de quand on communique avec les représentants de l'employeur.
- Nous nous engageons à maintenir en tout temps un cadre favorable à des échanges professionnels et respectueux en respectant notamment le tour ou le temps de parole de chacun sans interrompre l'interlocuteur.
- Nous nous engageons à proscrire les manques de respect entre collègues (verbaux ou non verbaux) que nous savons désormais être des conduites inacceptables et des facteurs de risque propices à l'apparition de harcèlement et/ou d'incivilité.
- Nous prendrons garde en tout respect à éviter le non verbal trop parlant et aux manques de tact, tels que des soupirs, yeux au ciel, être sur son cellulaire quand quelqu'un d'autre parle, au manque d'écoute ou de disponibilité.
- Que nos échanges soit exempt de discrimination et de préjugés.



- Nous nous engageons à développer de meilleures capacités d'écoute active, qui passe par le fait de : laisser des temps de silence, manifester sa disponibilité par son regard, son attitude, ne pas consulter son téléphone quand on est en pleine discussion, démontrer son intérêt même si on n'est pas d'accord, ne pas manifester de
- jugement hâtif, prendre du recul et ne pas réagir hâtivement, être authentique et donner son opinion en toute honnêteté et transparence, tout en étant capable d'empathie.
- Nous nous engageons à respecter les différences et divergences d'opinion comme des opportunités de croissance et non comme des problèmes.
- Nous éviterons de personnaliser le débat, en gardant les discussions axées sur le problème et non sur les personnes.

- **Cohésion, unité et entraide**
- Nous faisons le constat d'une bonne cohésion au sein des équipes. En conseil syndical ou lors de toutes instances, par contre, nous faisons le constat d'un fonctionnement en silo et d'un manque d'entraide.
- Nous reconnaissons que le clivage est encore trop marqué entre les équipes / secteurs et le besoin d'unifier davantage la structure. Nous sommes tous une grande équipe.
- Afin de renforcer l'esprit d'équipe, nous veillerons à :
- Prendre garde de ne pas juger les nouvelles ressources trop rapidement sur leurs compétences et leurs expériences.

- **Reconnaître que les secteurs sud, centre, nord et l'exécutif régional font partie d'une seule et même grande équipe syndicale.**
- Faire l'effort de nous mélanger davantage lors des conseils syndicaux et instances.
- Travailler la cohésion groupale et envoyer le message d'une équipe unie aux membres.
- Travailler vers une plus grande sécurité psychologique : ne pas avoir peur de demander de l'aide, prendre l'habitude ou continuer de proposer spontanément notre aide.



- S'assurer que tous soient traités équitablement et avec impartialité et que les attentes de civilité s'appliquent uniformément à tous.
- **Clarification des rôles et responsabilités**
- Nous admettons qu'ayant une charge de travail volumineuse nous manquons parfois de temps pour souligner les bons coups ou féliciter les collègues.
- Afin de renforcer l'esprit d'équipe, nous veillerons à :
- Poursuivre sur la bonne voie en continuant de souligner les bons coups et d'encourager nos collègues en équipe.
- Remettre à l'ordre du jour des conseils syndicaux nos bons coups, en prenant garde de ne pas tomber dans la compétition. Les efforts de tous sont respectés. Nous chercherons le moyen approprié de souligner les bons coups en prenant soin de le faire dans un esprit de collectivité et de collégialité.
- Clarifier les rôles et responsabilités au sein de la structure afin d'éviter les empiètements, sources de stress et de frustrations pouvant mener à des conflits
- Nous adresser à la bonne personne et respecter les rôles et responsabilités de chacun.
- **Améliorations de nos façons de faire dans l'exercice de notre mission syndicale**
- Nous avons tous la même vision et la même volonté d'aider nos membres qui nous font confiance. Toutefois, cela prend du temps et nous considérons que, face à notre charge de travail actuelle et au nombre de dossiers qui augmentent, il nous faut faire preuve d'un certain lâcher-prise et de tolérance les uns envers les autres. Il nous est difficile d'être constamment performants à 100%.
- De plus, nous exprimons collectivement le besoin d'obtenir l'information essentielle à la réalisation de nos tâches. Nous estimons néanmoins ne pas toujours avoir le contrôle sur cet enjeu.
- En ce qui concerne le télétravail, nous estimons que des discussions satisfaisantes ont eu lieu à ce sujet dans les équipes et que le fonctionnement actuel nous convient à tous.
- **Afin de renforcer l'esprit d'équipe et d'instaurer un climat de confiance, nous veillerons à:**
- Prendre garde à ne pas reporter sur les autres la frustration qui naît de la surcharge de travail et de l'iniquité inhérente à l'intégration de nouvelles ressources.



- Nous nous engageons à organiser les conseils syndicaux, les rencontres de divers comités dans les différents secteurs, afin d'amoindrir l'impact de la distance physique lorsque possible et rechercher une plus grande équité pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui aient à se déplacer.
- **Deuil du passé et gestion des différends futurs**
- Nous reconnaissons que les conflits et leurs délais de traitements n'ont pas toujours été réglés adéquatement : certains comportements ont été minimisés ou banalisés, la prévention a été insuffisante à plusieurs niveaux, la communication est insuffisante entre les différents secteurs.
- Nous affirmons donc notre adhésion ferme aux principes de proximité, de précocité et de simplicité dans la gestion de nos différends futurs. Dans la mesure du possible, nous nous engageons à respecter les étapes suivantes pour le règlement des conflits susceptibles de survenir entre nous :
- Prendre un temps de recul pour laisser retomber les émotions ;
- Faire preuve de jugement et de compréhension dans l'interprétation du comportement de l'autre et ne pas, d'emblée, lui prêter des intentions malveillantes, en supposant toujours que l'autre se gouverne de bonne foi ;
- Faire preuve d'ouverture et participer activement au dialogue afin d'essayer de dénouer les tensions entre nous ;
- Nous nous engageons à toujours aborder ces discussions en ayant le souci de répondre à nos besoins partagés, de respect, d'écoute active et d'empathie.
- En foi de quoi, nous, les membres et officiers de l'équipe du STTLSSS-CSN affirmons la responsabilité de tous dans le maintien de relations interpersonnelles respectueuses et cordiales et déclarons notre adhésion aux valeurs de la présente *Charte du mieux vivre ensemble* ainsi que notre engagement à la respecter et à la promouvoir quotidiennement afin qu'elle génère les résultats escomptés.
- Nous nous engageons à établir un mécanisme de résolutions de conflit.

RESPECT – CIVILITÉ – COMMUNICATION – ÉCOUTE – DISPONIBILITÉ CONFIANCE –

COOPÉRATION - OUVERTURE D'ESPRIT



ADOPTION DE LA CHARTE:

Il est proposé par : Joannie Arsenault

Appuyée par : Valérie Perreault

D'adopter la charte du mieux vivre ensemble du conseil syndical du STTLSSS-CSN.

Le vote est demandé : C'est adopté à l'unanimité



BÂTIR L'AVENIR